

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00091

Numéro SIREN : 418 074 449

Nom ou dénomination : SAINT LOUP DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/004019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SAINT LOUP DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		550 boulevard de la Turdine 69490 SAINT LOUP		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 1 8 0 7 4 4 4 9 0 0 0 1 2		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	50 416	AG	46 861	3 555
		Fonds commercial (1)	AH	872 017	AI	50 000	822 017
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	911 545	AO		911 545
		Constructions	AP	3 780 372	AQ	1 444 060	2 336 311
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 184 638	AS	1 705 068	479 569
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 375 444	AU	928 936	446 508
		Immobilisations en cours	AV	32 472	AW		32 472
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	854 860	BE		854 860
		Prêts	BF	6 186	BG		6 186
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)			BJ	10 067 955	BK	4 174 927	5 893 027
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	21 679	BM		21 679
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	2 989 101	BU	52 217	2 936 884
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	67 578	BY	1 627	65 951
		Autres créances (3)	BZ	2 124 872	CA		2 124 872
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	650 000	CE		650 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 104 687	CG		1 104 687	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	121 152	CI		121 152	
	TOTAL (III)	CJ	7 079 071	CK	53 844	7 025 227	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	17 147 026	IA	4 228 771	12 918 254	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS SAINT LOUP DISTRIBUTION		Néant ☐ *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 575 000)		DA	1 575 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	712
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	157 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)		DG	942 240
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 255 703
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	188 643
	TOTAL (I)		DL	4 119 799
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	99 899
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	99 899
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 966 071
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	273 730
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 169 410
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 807 907
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	481 436
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	8 698 556	
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	12 918 254	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
			ID	
			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 940 854
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	10 045	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAINT LOUP DISTRIBUTION</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	6 546		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	183 629		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	190 175		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	188 985		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 278		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	38 361		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	228 625		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(38 449)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	350 000		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	449 426		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	45 505 794		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	44 250 091		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 255 703		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
		- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	1 283		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	161 867		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		AI	58 775		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 093		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Voir état annexe							
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* SAS SAINT LOUP DISTRIBUTION

[illegible]

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS SAINT LOUP DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 12 918 255 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 255 703 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 10 à 25 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 20 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 10 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TG 05

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 160 192 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

 Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Le fonds commercial Leader Price a été déprécié pour la totalité de sa valeur, soit un montant de 50 000 euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	872 017			872 017
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 417			50 417
Immobilisations incorporelles	922 434			922 434
- Terrains	911 545			911 545
- Constructions sur sol propre	1 350 700			1 350 700
- Constructions sur sol d'autrui	1 154 052			1 154 052
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 275 620			1 275 620
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 230 961	77 057	123 379	2 184 639
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 233 380	19 871	3 590	1 249 661
- Matériel de transport	8 417			8 417
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	116 019	1 348		117 367
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		32 472		32 473
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 280 694	130 748	126 969	8 284 474
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	850 796	4 065		854 861
- Prêts et autres immobilisations financières	10 998		4 811	6 187
Immobilisations financières	861 794	4 065	4 811	861 048
ACTIF IMMOBILISE	10 064 922	134 813	131 780	10 067 955

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	109 772
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	762 245
Total	872 017

Dépréciation du fonds commercial : 50 000 euros



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	42 811	4 051		46 862
Immobilisations incorporelles	42 811	4 051		46 862
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	377 525	85 070		462 595
- Constructions sur sol d'autrui	449 312	52 346		501 658
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	386 267	93 541		479 808
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 637 545	190 903	123 379	1 705 069
- Installations générales, agencements aménagements divers	747 105	77 620	2 312	822 414
- Matériel de transport	2 743	2 806		5 549
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	97 504	3 470		100 974
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 698 001	505 756	125 690	4 078 066
ACTIF IMMOBILISE	3 740 812	509 806	125 690	4 124 928

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 319 790 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 187		6 187
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	67 578	67 578	
Autres	2 124 873	2 124 873	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	121 152	121 152	
Total	2 319 790	2 313 603	6 187
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 811		

Produits à recevoir

	Montant
Ristournes centrales à recevoir	105 377
Prest. services à recev.	72 364
Intérêt courus sur comptes courants	1 283
Produits à recevoir	36 283
Intérêts courus à recev.	1 688
Total	216 995

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 575 000,00 euros décomposé en 15 000 titres d'une valeur nominale de 105,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	15 000	105,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	15 000	105,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	165 282	23 361		188 643
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	165 282	23 361		188 643
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		23 361		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges					
	268 528	15 000	183 629		99 899
Total	268 528	15 000	183 629		99 899
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		15 000	183 629		

Reprise provision pour contrôle fiscal : 183 629 €

Provision litige salarié : 15 000 €

Provision pour risque sur des reversements fournisseurs concernant les années 2013-015 : 84 899 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 698 556 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 046	10 046		
- à plus de 1 an à l'origine	1 956 026	454 734	1 228 666	272 626
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	273 731	225 479	45 848	2 404
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 169 410	4 169 410		
Dettes fiscales et sociales	1 807 859	1 599 701		208 158
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	481 484	481 484		
Produits constatés d'avance				
Total	8 698 556	6 940 854	1 274 514	483 188
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	73 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	607 680			
(**) Dont envers les associés	48			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers	1 956 026		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	1 956 026		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Location véhicule/entretien à payer	1 958
Eau, électricité, gaz à payer	29 315
Fournitures à payer	1 805
Achats marchandises à payer	162 977
Redevance centrale à payer	576 548
Cetergy à payer	2 451
Locations mobilières à payer	1 714
Maintenance à payer	3 134
Frais d'études à payer	503
Honoraires à payer	35 618
Publicité à payer	3 294
Prospectus socara à payer	36 347
Publicité galec à payer	3 409
Cotisations à payer	57 963
Frs debours billetterie voyage	834
Frs debours tourisme voyage	3 243
Droit d'auteur à payer	1 262
Comm.tickets restos à payer	1 867
Intérêts bancaires à payer	10 020
Congés à payer	136 399
Primes à payer	135 000
Participation salaries	205 271
Intéressement à payer	144 729
Formation continue à payer	48 000
Part.construction à payer	12 702
Taxe apprentissage à payer	19 194
Taxe organic à payer	43 188
Taxe additionnelle à payer	83 789
Taxe publicité à payer	13 668
Charges s/congés à payer	46 376
Charges s/salaire à payer	45 900
Forfait social à payer	41 054
Taxe cet à payer	4 700
Total	1 914 232

Autres informations

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Location véhicules leclerc d avance	714		
Edf d avance	483		
Petites fourn.d avance	624		
Fourn.bureau d avance	725		
Fuel groupe électrogène d avance	4 434		
Redevances centrale d avance	67 000		
St nettoyage vêtements d avance	736		
Location matériel d avance	11 600		
Maintenance d avance	5 982		
Assurance d avance	7 158		
Ass.véhicules d avance	50		
Honoraires d avance	4 613		
Publicité longue durée d avance	17 034		
Total	121 152		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 1 283 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	333	
Redressement fiscal 2017	186 335	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 278	
Amortissements dérogatoires	23 361	
Provision litige salarié	15 000	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		70
Reprise provision redressement fiscal 2017		183 629
Charges sur exercices antérieurs	2 318	
Produits sur exercices antérieurs		6 477
TOTAL	228 625	190 176

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 933 387	409 736	1 523 651
+ Résultat exceptionnel	-38 450	-12 115	-26 335
- Participations des salariés	350 000	108 387	241 613
Résultat comptable	1 544 937	289 234	1 255 703
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 60 233 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	188 643
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	188 643
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	403 763
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	403 763
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	60 233
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SAS SAINT LOUP DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LOUPDIS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 157 personnes dont 5 apprentis et 7 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés	139	
Ouvriers		
Total	157	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : LOUPDIS

Forme : SAS

SIREN : 833577794

Au capital de : 10 000 euros

Adresse du siège social :
550 Boulevard de la Turdine
69490 SAINT LOUP

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	5 882 397
Avals et cautions	5 882 397
Engagements en matière de pensions	89 870
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	5 972 267
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 89 870 euros

Les engagements de retraite sont en partie couverts par un contrat d'assurance.

La convention collective appliquée est celle du commerce de gros à prédominance alimentaire.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement.

SAINT LOUP DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée

Au capital de : 1 575 000 Euros

Siège social : 550 Boulevard de la Turdine
69490 SAINT LOUP

R.C.S. : 418 074 449 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

SIRET : 418 074 449 000 12

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 DECEMBRE 2018)

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

* Distribution de dividendes :	1 065 000,00 Euros
* Réserve ordinaire :	190 703,07 Euros

	1 255 703,07 Euros

Le dividende global s'élève donc à 1 065 000,00 Euros, soit un dividende de 71,00 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 142,00 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 1 064 858,00 euros n'étant, en ce qui le concerne pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31.12.2015	87,32 €	87,32 € (soit un montant global de 174,64 €)	87,32 € (soit un montant global de 1 309 625,36 €)
31.12.2016	80,62 €	80,62 € (soit un montant global de 161,24 €)	80,62 € (soit un montant global de 1 209 138,76 €)
31.12.2017	78,32 €	78,32 € (soit un montant global de 156,64 €)	78,32 € (soit un montant global de 1 174 643,36 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2019

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Distribution de dividendes :	1 065 000,00 Euros
* Réserve ordinaire :	190 703,07 Euros

	1 255 703,07 Euros

Le dividende global s'élève donc à 1 065 000,00 Euros, soit un dividende de 71,00 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 142,00 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 1 064 858,00 euros n'étant, en ce qui le concerne pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

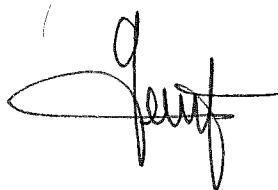
Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31.12.2015	87,32 €	87,32 € (soit un montant global de 174,64 €)	87,32 € (soit un montant global de 1 309 625,36 €)
31.12.2016	80,62 €	80,62 € (soit un montant global de 161,24 €)	80,62 € (soit un montant global de 1 209 138,76 €)
31.12.2017	78,32 €	78,32 € (soit un montant global de 156,64 €)	78,32 € (soit un montant global de 1 174 643,36 €)

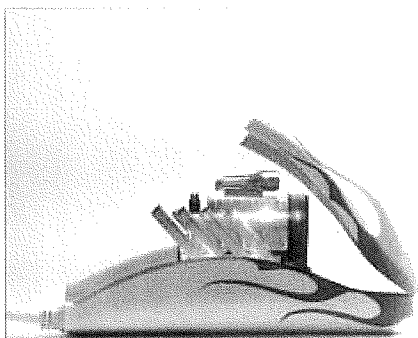
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LA PRESIDENTE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

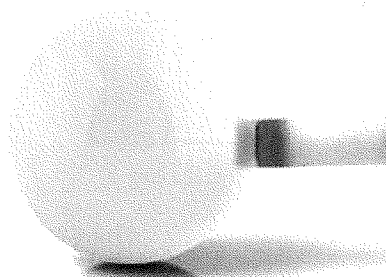


Exemplaire destiné
au Greffe
du Tribunal de Commerce



AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



SAS SAINT-LOUP DISTRIBUTION
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « SAINT-LOUP DISTRIBUTION SAS » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La société constate un stock d'une valeur nette de 2 958 565 € au 31 décembre 2018.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- assister à l'inventaire physique,
- effectuer une revue analytique des stocks,
- vérifier l'application des méthodes de valorisation,
- contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages.

Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et contribuent donc à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laval, le 12 juin 2019

Le commissaire aux comptes

ALTONEO AUDIT



Cédric TOMINE,
Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	50 417	46 862	3 555	7 606
Fonds commercial (1)	872 017	50 000	822 017	872 017
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	911 545		911 545	911 545
Constructions	3 780 372	1 444 061	2 336 311	2 567 269
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 184 639	1 705 069	479 570	593 416
Autres immobilisations corporelles	1 375 445	928 936	446 508	510 463
Immobilisations corporelles en cours	32 473		32 473	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	854 861		854 861	850 796
Prêts	6 187		6 187	10 998
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 067 955	4 174 928	5 893 027	6 324 110
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	21 680		21 680	17 989
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 989 102	52 217	2 936 885	2 849 303
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	67 578	1 627	65 951	51 681
Autres créances	2 124 873		2 124 873	1 832 937
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	650 000		650 000	1 285 832
Disponibilités	1 104 687		1 104 687	1 863 101
Charges constatées d'avance (3)	121 152		121 152	129 323
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 079 072	53 844	7 025 228	8 030 166
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	17 147 027	4 228 772	12 918 255	14 354 276
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 575 000	1 575 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	713	713
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	157 500	157 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	942 240	942 126
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 255 703	1 174 914
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	188 643	165 282
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 119 800	4 015 536
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	99 899	268 528
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	99 899	268 528
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 966 072	2 720 183
Emprunts et dettes financières diverses (3)	273 731	366 209
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 169 410	3 778 645
Dettes fiscales et sociales	1 807 907	1 876 543
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	481 436	1 328 633
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	8 698 556	10 070 212
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	12 918 255	14 354 276
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 757 702	2 333 744
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 940 854	7 736 468
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	10 046	229 477
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	42 476 255	41 281 700
Production vendue (biens)	1 085 271	1 120 314
Production vendue (services)	1 519 915	1 175 933
Chiffre d'affaires net	45 081 441	43 577 947
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	370	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	82 698	58 422
Autres produits	123 048	147 852
Total I	45 287 558	43 784 221
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	35 773 229	34 009 929
Variations de stock	-117 370	122 493
Achats de matières premières et autres approvisionnements	56 047	79 290
Variations de stock	-3 691	392
Autres achats et charges externes (a)	2 577 463	2 702 753
Impôts, taxes et versements assimilés	546 646	521 353
Salaires et traitements	2 890 683	2 770 075
Charges sociales	826 415	799 103
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	509 806	519 916
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	50 000	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	53 844	23 923
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	29 478	32 631
Total II	43 192 551	41 581 858
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 095 007	2 202 362
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	5 416	1 386
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 912	4 748
Autres intérêts et produits assimilés (3)	20 715	26 195
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	19	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	22 646	30 943
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	29 490	43 642
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	29 490	43 642
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-6 844	-12 699
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 093 579	2 191 049

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 547	62 370
Sur opérations en capital		66 818
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	183 629	
Total produits exceptionnels (VII)	190 176	129 188
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	188 986	9 614
Sur opérations en capital	1 278	28 891
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	38 361	297 314
Total charges exceptionnelles (VIII)	228 625	335 820
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-38 450	-206 632
Participation des salariés aux résultats (IX)	350 000	350 000
Impôts sur les bénéfices (X)	449 426	459 503
Total des produits (I+III+V+VII)	45 505 795	43 945 738
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	44 250 092	42 770 823
BENEFICE OU PERTE	1 255 703	1 174 914
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 283	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS SAINT LOUP DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 12 918 255 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 255 703 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 10 à 25 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 20 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 10 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TG 05

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 160 192 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le fonds commercial Leader Price a été déprécié pour la totalité de sa valeur, soit un montant de 50 000 euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	872 017			872 017
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 417			50 417
Immobilisations incorporelles	922 434			922 434
- Terrains	911 545			911 545
- Constructions sur sol propre	1 350 700			1 350 700
- Constructions sur sol d'autrui	1 154 052			1 154 052
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 275 620			1 275 620
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 230 961	77 057	123 379	2 184 639
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 233 380	19 871	3 590	1 249 661
- Matériel de transport	8 417			8 417
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	116 019	1 348		117 367
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		32 472		32 473
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 280 694	130 748	126 969	8 284 474
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	850 796	4 065		854 861
- Prêts et autres immobilisations financières	10 998		4 811	6 187
Immobilisations financières	861 794	4 065	4 811	861 048
ACTIF IMMOBILISE	10 064 922	134 813	131 780	10 067 955

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	109 772
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	762 245
Total	872 017

Dépréciation du fonds commercial : 50 000 euros

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	42 811	4 051		46 862
Immobilisations incorporelles	42 811	4 051		46 862
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	377 525	85 070		462 595
- Constructions sur sol d'autrui	449 312	52 346		501 658
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	386 267	93 541		479 808
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 637 545	190 903	123 379	1 705 069
- Installations générales, agencements aménagements divers	747 105	77 620	2 312	822 414
- Matériel de transport	2 743	2 806		5 549
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	97 504	3 470		100 974
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 698 001	505 756	125 690	4 078 066
ACTIF IMMOBILISE	3 740 812	509 806	125 690	4 124 928

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 319 790 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 187		6 187
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	67 578	67 578	
Autres	2 124 873	2 124 873	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	121 152	121 152	
Total	2 319 790	2 313 603	6 187
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 811		

Produits à recevoir

	Montant
Ristournes centrales à recevoir	105 377
Prest. services à recev.	72 364
Intérêt courus sur comptes courants	1 283
Produits à recevoir	36 283
Intérêts courus à recev.	1 688
Total	216 995

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 575 000,00 euros décomposé en 15 000 titres d'une valeur nominale de 105,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	15 000	105,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	15 000	105,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	165 282	23 361		188 643
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	165 282	23 361		188 643
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		23 361		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	268 528	15 000	183 629		99 899
Total	268 528	15 000	183 629		99 899
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		15 000	183 629		

Reprise provision pour contrôle fiscal : 183 629 €

Provision litige salarié : 15 000 €

Provision pour risque sur des reversements fournisseurs concernant les années 2013-015 : 84 899 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 698 556 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 046	10 046		
- à plus de 1 an à l'origine	1 956 026	454 734	1 228 666	272 626
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	273 731	225 479	45 848	2 404
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 169 410	4 169 410		
Dettes fiscales et sociales	1 807 859	1 599 701		208 158
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	481 484	481 484		
Produits constatés d'avance				
Total	8 698 556	6 940 854	1 274 514	483 188
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	73 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	607 680			
(**) Dont envers les associés	48			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers	1 956 026		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	1 956 026		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Location véhicule/entretien à payer	1 958
Eau, électricité, gaz à payer	29 315
Fournitures à payer	1 805
Achats marchandises à payer	162 977
Redevance centrale à payer	576 548
Cetergy à payer	2 451
Locations mobilières à payer	1 714
Maintenance à payer	3 134
Frais d'études à payer	503
Honoraires à payer	35 618
Publicité à payer	3 294
Prospectus socara à payer	36 347
Publicité galec à payer	3 409
Cotisations à payer	57 963
Frs debours billetterie voyage	834
Frs debours tourisme voyage	3 243
Droit d'auteur à payer	1 262
Comm.tickets restos à payer	1 867
Intérêts bancaires à payer	10 020
Congés à payer	136 399
Primes à payer	135 000
Participation salaries	205 271
Intéressement à payer	144 729
Formation continue à payer	48 000
Part.construction à payer	12 702
Taxe apprentissage à payer	19 194
Taxe organique à payer	43 188
Taxe additionnelle à payer	83 789
Taxe publicité à payer	13 668
Charges s/congés à payer	46 376
Charges s/salaire à payer	45 900
Forfait social à payer	41 054
Taxe cet à payer	4 700
Total	1 914 232

Autres informations

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Location véhicules leclerc d avance	714		
Edf d avance	483		
Petites four.d avance	624		
Fourn.bureau d avance	725		
Fuel groupe électrogène d avance	4 434		
Redevances centrale d avance	67 000		
St nettoyage vêtements d avance	736		
Location matériel d avance	11 600		
Maintenance d avance	5 982		
Assurance d avance	7 158		
Ass.véhicules d avance	50		
Honoraires d avance	4 613		
Publicité longue durée d avance	17 034		
Total	121 152		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 1 283 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	333	
Redressement fiscal 2017	186 335	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 278	
Amortissements dérogatoires	23 361	
Provision litige salarié	15 000	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		70
Reprise provision redressement fiscal 2017		183 629
Charges sur exercices antérieurs	2 318	
Produits sur exercices antérieurs		6 477
TOTAL	228 625	190 176

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 933 387	409 736	1 523 651
+ Résultat exceptionnel	-38 450	-12 115	-26 335
- Participations des salariés	350 000	108 387	241 613
Résultat comptable	1 544 937	289 234	1 255 703
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 60 233 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	188 643
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	188 643
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	403 763
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	403 763
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	60 233
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SAS SAINT LOUP DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LOUPDIS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 157 personnes dont 5 apprentis et 7 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés	139	
Ouvriers		
Total	157	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : LOUPDIS

Forme : SAS

SIREN : 833577794

Au capital de : 10 000 euros

Adresse du siège social :
550 Boulevard de la Turdine
69490 SAINT LOUP

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	5 882 397
Avals et cautions	5 882 397
Engagements en matière de pensions	89 870
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	5 972 267
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 89 870 euros

Les engagements de retraite sont en partie couverts par un contrat d'assurance.

La convention collective appliquée est celle du commerce de gros à prédominance alimentaire.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement.